



0 - Administration générale

0 - Orientations stratégiques pour la politique départementale de l'administration générale - Budget Primitif 2017

Rapport n° CD/2016/181

Service Chef de file :

E220 - Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider des orientations du budget primitif 2017 pour l'administration générale du Département. L'administration générale regroupe tous les éléments relatifs à la gestion financière, aux ressources humaines, aux services supports, au fonctionnement de l'Assemblée, à la communication et à la gestion des bâtiments.

1. Des moyens au service des Bas-Rhinois

Le Département déploie sur tout le territoire un véritable éventail de services de proximité à destination des Bas-Rhinois. Cet engagement se traduit par une territorialisation de l'administration, toujours au plus proche des citoyens et de leurs besoins, par des agents impliqués au quotidien pour faire vivre le service public départemental et par une administration performante, capable de développer les projets portés par les élus afin de faire face aux enjeux nouveaux.

C'est une implantation territoriale forte (avec plus de 160 sites et 91 collèges) qui maille le territoire et fait du Département un service de proximité, dans tous les domaines, en particulier ceux des politiques sociales et routière.

Cette implantation territoriale permet l'accueil de tous les publics sur l'ensemble du département et permet une action sociale de proximité, concrétisée par la mise en œuvre d'un outil de suivi de l'accueil et de l'orientation des usagers dédié aux Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale (e-parcours).

En 2017, il est proposé que le Département se dote d'un schéma d'implantation territoriale sur la base d'un état des lieux qualitatif et d'une définition stratégique des implantations par type d'activité. Ce schéma devra être étroitement articulé avec le schéma d'accessibilité des services publics.

Le Département s'inscrit dans une volonté forte d'offrir à tous les citoyens, ainsi qu'aux agents départementaux, des conditions d'accueil et de travail uniformes et optimales, quel que soit le territoire d'action.

Les implantations du Département sur le territoire sont également mobilisées pour le développement du télétravail, dont la phase d'expérimentation a démarré en octobre 2016. Le Département offre ainsi la possibilité à ses agents dont les domiciles sont les plus éloignés de leur lieu de travail, de travailler de façon délocalisée sur d'autres sites ou bien chez eux. Par ailleurs, toujours à travers le télétravail et dans le cadre de l'accompagnement des personnels en situation de handicap, le Département a également ouvert la possibilité de télétravailler à ses agents souffrant d'un handicap ou dont la santé leur impose de limiter leurs déplacements.

Cette expérimentation est également rendue possible par une infrastructure informatique de qualité qui permet l'efficacité de l'administration et des services à destination du public.

La mise en ligne du nouveau site Internet des Archives Départementales, qui permet un accès graphique et simplifié aux registres communaux l'illustre bien, tout comme la mise en œuvre de la dématérialisation de la chaîne comptable qui améliore l'efficacité de l'administration et la rapidité des échanges avec les entreprises.

Le domaine informatique évolue très rapidement. La collectivité doit rester à niveau en matière d'infrastructure, de sécurité, de performance des outils métiers. Elle doit suivre les évolutions réglementaires fréquentes et parfois de grande ampleur par des adaptations permanentes de son système d'information (SI) ; la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement suppose par exemple de fortes évolutions du SI – et des coûts importants. A ces enjeux s'ajoute celui de la fiabilisation des données dans la mesure où les données traitées et organisées permettent de conduire une action publique mieux adaptée et où se développe l'*open data* qui conduira les administrations publiques à mettre à disposition de plus en plus de leurs données.

Enfin, en 2017 **la communication départementale** propose de poursuivre son orientation politique, en réponse aux objectifs de l'exécutif départemental sur des thèmes forts parmi lesquels : insertion et emploi, jeunesse, solidarités auprès des Bas-Rhinois et engagement auprès des associations locales.

Parallèlement, il est proposé la professionnalisation de ses actions dans le cadre plus global d'une politique de marketing public, au travers des objectifs suivants :

- Développement des actions du plan de communication selon la cible identifiée par le dispositif départemental considérée comme prioritaire: jeunes, familles, seniors, bénéficiaires, collectivités, entreprises,... :
 - o Stratégie de services à la population à reconstruire selon les nouveaux modes de consommation d'information de la population et de ses comportements/ attitudes envers les institutions grâce aux évolutions technologiques
 - o Adaptation des messages par zone territoriale et propositions d'outils en adéquation avec ces périmètres.
- Plus forte visibilité de l'offre départementale de services gratuits et payants notamment l'offre culturelle.

Pour répondre à ces objectifs en 2017, il est proposé de développer les axes suivants :

- Proposer une stratégie concernant la plateforme web adaptée aux nouveaux usages afin d'aboutir à de nouveaux outils d'ici 2018 ;
- Renforcer la communication territoriale de l'action publique avec les partenaires du Département ;
- Valoriser l'ensemble des réalisations portées par les Conseillers Départementaux au quotidien ;
- Développer et promouvoir les associations bas-rhinoises locales inscrites dans le plan « Assises de l'engagement »

Au travers de ces objectifs et de ces axes, il est proposé d'accompagner, en lien avec les Conseillers Départementaux, les agents dans une meilleure compréhension des politiques publiques menées afin de renforcer le "mieux vivre ensemble" pour l'ensemble des agents du Département.

C'est dans le cadre de ces orientations qu'est proposé un budget « communication » rationnel et optimisé, en réponse à la volonté de faire toujours mieux dans une logique financière restreinte avec une baisse de près de 18% par rapport au BP 2016.

2. Un effort de maîtrise continu et qui sera poursuivi

En 2017 et dans la continuité des exercices précédents, l'Exécutif départemental s'emploie à réduire les dépenses d'administration générale du Département et à contenir celles dont l'augmentation devrait être mécanique (par exemple les dépenses de personnels).

Ainsi, les efforts de maîtrise des dépenses RH réalisés depuis ces dernières années confortent la vertu de gestion du Département du Bas-Rhin, qui le positionne comme un des Départements de sa strate dont les dépenses de personnel par habitant sont les plus faibles.

Il est proposé que ces efforts soient poursuivis afin de faire face à de nouvelles dépenses significatives et qui s'imposent au Département (revalorisation du point d'indice, revalorisation des carrières, etc.), pesant sur le budget RH et représentant une augmentation mécanique de 3,8%, soit 5 M€ supplémentaires. Grâce aux efforts de maîtrise proposés, le Département parviendra à réduire cette hausse à 1,9%, soit 2,3 M€ en 2017.

Pour autant, la gestion des ressources humaines du Département traduit une résolution double : un pilotage rigoureux de la masse salariale, ainsi qu'une volonté de développement du potentiel et des compétences des agents de la collectivité, grâce aux formations et à l'accompagnement à la mobilité interne. L'Exécutif départemental souhaite développer l'intelligence collective, renforcer l'esprit d'équipe grâce à des pratiques managériales et une gestion de projets innovantes (Fabrique 67), valoriser l'engagement professionnel des agents et renforcer le pouvoir d'achat des bas salaires avec la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

L'Exécutif départemental a fait le choix de proposer à l'Assemblée départementale de réduire avant tout les dépenses de fonctionnement de l'administration pour faire face à la nouvelle baisse de 20 M€ décidée par l'Etat pour la dotation globale de fonctionnement. Cela se traduit par la poursuite d'une stratégie déjà mise en place depuis plusieurs années et dont les résultats sur le plan financier sont les suivants :

- les frais de location de locaux ont presque été divisés par deux depuis 2014, notamment grâce à l'abandon de Passerelle 67 et à l'achat du bâtiment Vauban ;
- les frais de communication ont subi la même baisse (près de 50%) sur la période 2014 - 2017 ;
- le changement d'opérateur téléphonique en 2015 a permis une diminution de 43% des dépenses de télécommunications ;
- les frais d'affranchissement ont été diminués de 17% depuis 2014, malgré une augmentation continue du prix du timbre, cela grâce à une rationalisation des envois et à la préférence de la transmission par courrier interne pour les envois.

Ces réductions de coût ont été réalisées sans que cela n'affecte de manière significative les conditions de travail des agents ou le service rendu à l'utilisateur.

Ces résultats pourront encore être améliorés, grâce notamment aux recherches de mutualisation d'achats avec d'autres collectivités ou entités publiques, comme cela a été le cas pour le marché d'électricité. Les coopérations recherchées au niveau de l'imprimerie et du service courrier par exemple, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg et d'autres structures publiques, doivent permettre de réduire encore les frais d'affranchissement, d'optimiser l'utilisation des équipements et rendre plus efficient le travail des équipes sans réduire la qualité du service.

Cette proposition de recherche de mutualisations s'inscrit pleinement dans la stratégie d'achat souhaitée et mise en place par le Département, qui vise à réaliser des achats proportionnés à ses besoins, au meilleur rapport « coût / qualité / délai » et à renforcer le travail en transversalité aussi bien entre les différents services du Département qu'entre

collectivités. A travers de la stratégie d'achat du Département, l'Exécutif départemental souhaite également ouvrir le dialogue avec les entreprises locales et se propose de continuer d'organiser à cette fin plusieurs évènements « achats » sur l'ensemble du territoire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver les orientations définies pour la mise en œuvre de la politique administration générale telles que proposées dans le présent rapport.

Strasbourg, le 25/11/16

Le Président,



Frédéric BIERRY